

SITUATION DES RACES CAPRINES FRANÇAISES À FAIBLE EFFECTIF



Centre de Ressources
et Documentation Caprine

C'est dans les années 50, et alors que les systèmes traditionnels d'élevages caprins étaient en forte diminution, qu'une demande croissante en produits fromagers caprins a émergé. Ces besoins plus importants étaient dus à la consommation d'une France en pleine reconstruction, où, suite à l'exode rural, la majorité de la population vivait dans les villes. L'agriculture traditionnelle en système autarcique ne pouvait plus répondre aux demandes du marché et un autre système de production a dû se mettre en place pour produire en plus grosse quantité et à plus bas prix

La production caprine a ainsi été entièrement repensée et réorganisée avec, entre autres, l'avènement d'élevages d'assez grande taille (par rapport à l'élevage traditionnel) et l'utilisation d'animaux issus de deux races, la Saanen et l'Alpine, en provenance de Savoie ou même de Suisse. Les races locales non adaptées à une agriculture intensive ainsi que toutes les populations locales qui n'avaient jamais été standardisées ou qui n'avaient jamais bénéficié d'une organisation collective ont paru dépassées. C'est ainsi que l'essentiel de ces populations ont été quasi absorbées par les races alpines entre 1950 et 1970.

Les populations locales françaises sont souvent retrouvées sous la terminologie de "chè-



Chèvre Provençale. Photo : ???

vres de pays" ou de "communes". Elles n'étaient reconnues à aucun niveau, y compris au sein des administrations agricoles. Hormis la Poitevine, aucune de ces populations ne bénéficiait d'une organisation raciale ou d'un soutien politique local, et ainsi aucun essai suivi de standardisation n'a été fait. Cela en particulier parce que l'espèce caprine, largement ignorée voire méprisée par les zootechniciens du 19^{ème} siècle, n'a pas bénéficié au même titre que les autres espèces domestiques d'une organisation de ses populations à l'époque de la création des stud-book et autres herd-book. On observe donc dans toutes ces races une forte variabilité phénotypique, en particulier au niveau des couleurs, qui fait qu'elles sont plus volontiers qualifiées de populations que de races, Poitevine et à un certain degré Rove mises à part.

La variabilité de ces populations a été un handicap à leur survie : face à leur hétérogénéité, un peu suspecte (on se demandait d'ailleurs si ce n'était pas un signe d'abâtardissement¹) s'opposait le patron de couleur unique de la Saanen ou quasi unique (rouge chamois dominant) de l'Alpine, "races nobles". La majorité des éleveurs traditionnels n'avait pas conscience qu'ils gardaient une population particulière, et beaucoup d'entre eux, après un temps de méfiance, ont introduit du sang alpin dans leur cheptel "pour faire plus sérieux". Seules les régions les plus difficiles où l'agriculture est restée plus traditionnelle ont conservé en partie leurs souches locales.

Dans ce contexte, l'avancement des actions de conservation a été difficile. La majorité des programmes de conservation ont été



Chèvre des Fossés. Photo : Coralie Danchin-Burge

initiés récemment et il a fallu généralement partir d'une situation très dégradée, où peu d'animaux purs subsistaient. La Poitevine puis la Rove sont les races qui ont bénéficié en premier de programmes de sauvegarde pendant les années 80. Ces programmes ont généralement été démarrés par des associations d'éleveurs, avec des appuis locaux ou de la recherche (INRA), puis ont été progressivement suivis par l'Institut de l'Élevage dans les années 90.

Cinq races locales ont été reconnues par le Ministère chargé de l'agriculture. Les plus connues sont la Poitevine dont les effectifs



Chèvre des Savoie. Photo : ???

ont remonté à 2 400 femelles reproductrices environ et la Rove, la chèvre traditionnelle des moutonniers de la Crau, facilement reconnaissable à ses cornes très développées (plus de 5 000 femelles). Cette dernière vient de connaître un changement historique puisque ce sont maintenant les éleveurs fro-

¹ Or cette diversité est justement signe d'originalité génétique. Il est impossible d'obtenir la diversité des couleurs que l'on a chez la Provençale ou la Pyrénéenne à partir de simples croisements d'Alpine et de Saanen : ces dernières ne possèdent plus les gènes de couleurs qui permettent d'obtenir la richesse des patrons des races locales.



Chèvre du Massif Central
Photo : Coralie Danchin-Burge

magères qui détiennent la majorité des effectifs de la race, même si en nombre les éleveurs moutonniers restent majoritaires. A ces deux races il faut ajouter trois populations non standardisées sur la couleur, mais néanmoins distinctes et adaptées à leur région : ce sont la chèvre des Fossés, population relique de la chèvre élevée traditionnellement au piquet dans tout le bocage de l'Ouest et maintenant détenue principalement par des élevages amateurs, (300 femelles), puis la Pyrénéenne qui est élevée pour le lait ou la viande dans toute la chaîne des Pyrénées (2 200 chèvres) et enfin la Provençale, une bonne laitière, élevée dans les Alpes de Haute Provence (650 femelles). Ces races peuvent bénéficier de la mesure agri-environnementale " race menacée ", actuellement contractée dans le cadre des Contrats d'Agriculture Durable. Deux autres populations non encore reconnues sont également suivies



Bouc Poitevin. Photo : ???

par l'Institut de l'Élevage : la chèvre du Massif Central et la chèvre des Savoie. Leurs programmes de sauvegarde sont encore récents et leur base de redéveloppement, composée à majorité d'animaux

	1999	2000	2001	2002	2003
Chèvre des Fossés	62	80	105	145	225
Poitevine	1639	1699	2859	2770	2353
Provençale	350	420	480	502	623
Pyrénées	N.A.	1882	N.A.	2180	2750
Rove	N.A.	4514	N.A.	N.A.	5263

Évolution des effectifs femelles pour les cinq races locales caprines reconnues par le MAAPR
N.A. : non actualisé



Bouc Pyrénéen. Photo : Didier Issartel

croisés et de quelques boucs purs, nécessite un suivi génétique approprié : l'objectif est de pérenniser la population traditionnelle et non pas de recréer une race.

Trois types d'éleveurs s'attachent à conserver ces populations. Les plus nombreux sont les éleveurs amateurs ou les fermes pédagogiques, qui recherchent surtout à conserver des animaux bien typés, mais leur taille de cheptel est souvent très réduite (moins de 5 animaux). On trouve aussi des éleveurs ou des collectivités qui utilisent des troupeaux parfois importants pour limiter l'embroussaillement de parcelles à fort intérêt floristique. Ces derniers vont surtout sélectionner des animaux pour leurs aptitudes à vivre en plein air toute l'année et leur capacité d'ingestion de ligneux. La dernière catégorie est celle des éleveurs fromagers. Bien que la production laitière de ces races soit en général infé-

rieure à celles des races alpines, ces éleveurs obtiennent un revenu correct en limitant les intrants (animaux en extensif, parfois en pastoralisme) et en valorisant bien leur production : c'est surtout le cas des éleveurs du Sud Est qui sont à la fois dans des régions très touristiques et

où l'on trouve plusieurs AOC (Banon, Pélardon, Picodon).

Pour que le tableau soit complet il faut rappeler que deux populations insulaires se maintiennent avec des effectifs relativement importants, aux Antilles avec la Créole, une chèvre naine, qui est élevée pour sa viande,



Chèvre du Rove. Photo : Coralie Danchin-Burge

et en Corse avec la chèvre Corse, dont le lait est utilisé entre autres pour la fabrication traditionnelle du Brocciu. Pour chacune de ces races, les effectifs sont estimés à environ 30 000 têtes.

Coralie DANCHIN-BURGE

